



# Pôle info

Le journal d'information du Pôle Santé Sarthe et Loir



Le dossier

## Le projet d'établissement 2025-2030

dresser les orientations stratégiques de  
l'établissement pour les cinq prochaines années.

### Le mot du numéro

## Ouverture

Le 29 janvier dernier, le conseil de surveillance du PSSL a délibéré pour adopter le projet d'établissement, qui fixe les grandes orientations pour la période 2025-2030.

Ce projet reprend les 3 piliers communs aux Hôpitaux de Sarthe : nos engagements pour les patients, pour le territoire et pour les professionnels. Par ce projet, le PSSL souhaite poursuivre son évolution, celle d'un établissement ouvert sur le territoire, ouvert vers la ville, ouvert au changement, à l'agilité, et ouvert à tous, au service des patients et des résidents qui sont au cœur de notre mission !

Suivez-nous  

[ch-polesantesarthe.fr](https://ch-polesantesarthe.fr)

## Sommaire

### En bref !

p.2-4

### Un café avec ...

p.5

Les représentants des usagers à la rencontre de ceux qui représentent et accompagnent les patients

### Au coeur du service

p.6

La centrale des rendez-vous au coeur de l'accès aux soins

### Demain durable

p.7

Les référents transition écologique engagés pour l'établissement... et pour la planète !

### Le dossier

p.8-9

Le projet d'établissement 2025-2030 : dresser les orientations stratégiques de l'établissement pour les cinq prochaines années

### Le territoire

p.10-11

Résultats des élections à la rencontre de la nouvelle présidente  
La formation médicale continue informer pour renforcer le lien entre les professionnels de ville et ceux de l'hôpital

#### Directeur de la publication

→ Aldric EVAIN

#### Responsable de publication

→ Mélanie AURAY

#### Comité de rédaction

→ Florence COLLET → Julien COLLET  
→ Céline COLDER → Magali ESTIMA  
→ Nadia JARIAIS → Jérémie LELLOUCH  
→ Nadia DUBOIS → Laurent LAMARGOT

#### Conception

→ Service communication du PSSL

#### Impressions

→ Imprimerie CRES

#### Crédit photos

→ ©Pôle Santé Sarthe et Loir, ©Freepik,  
©Fanny Couppey

Suivez-nous



## L'édito



La nouvelle année a débuté par l'adoption du projet d'établissement qui fixe le cap pour les années à venir.

Fixer le cap, tenir la barre et avancer ensemble : en 2025, le PSSL a relevé une croissance d'activité de +25% ; preuve s'il en était besoin que le PSSL a sa place sur le territoire, place qui nécessite d'être consolidée, en poursuivant le développement d'activité et sa dynamique territoriale.

Dans ce nouveau numéro du Pôle Info, nous avons souhaité mettre l'accent sur quelques axes complémentaires au projet médico-soignant : comprendre la place et le rôle des représentants des usagers, plonger au coeur de la centrale des rendez-vous, s'impliquer dans la transition écologique ou encore travailler sur les parcours ville-hôpital.

Nous en profiterons également pour revenir sur les temps forts de ces dernières semaines, à commencer par le renouvellement de la CME et le déroulement de l'évaluation des 4 structures médico-sociales de notre établissement.

Bonne lecture et bonne année 2026 à tous !

**Aldric EVAIN**

Directeur délégué du Pôle Santé Sarthe et Loir

## #COMMUNICATION

### Un nouveau site web repensé :

+ complet + clair + accessible !

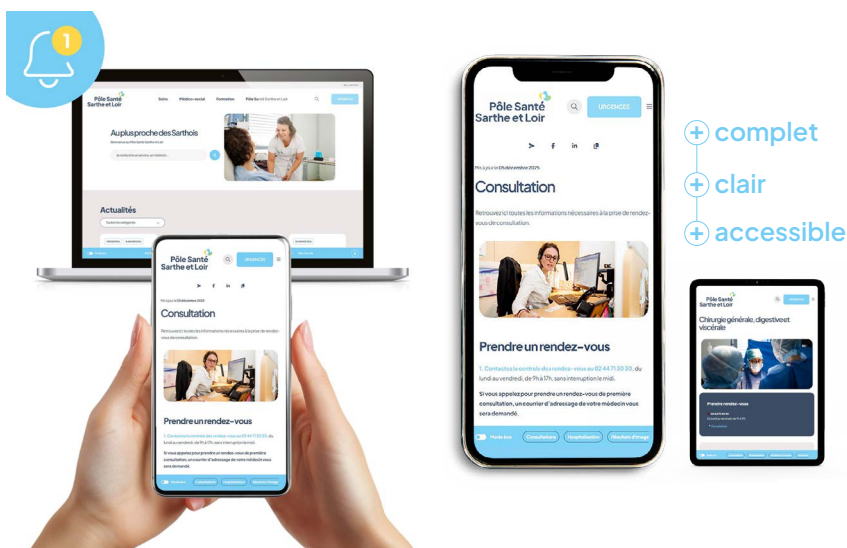
**Le Pôle Santé Sarthe et Loir a officiellement lancé son nouveau site internet, une étape majeure pour améliorer l'information des patients et des professionnels de santé du territoire.**

Ce site, entièrement repensé, met l'accent sur l'accessibilité et la fluidité de l'expérience utilisateur, que ce soit sur ordinateur ou smartphone.

Réfléchi dans une démarche d'écoconception et d'inclusivité, ce nouvel outil offre une interface optimisée pour une navigation plus simple et rapide.

Il permet à chaque utilisateur (usager, professionnel de santé et partenaire) de trouver rapidement l'essentiel : informations sur les services, actualités, projets de l'établissement, ainsi que des pages dédiées au recrutement, aux professionnels de santé, aux médias et journalistes.

Ce projet est issu d'une coopération étroite avec les équipes de la direction de la communication des Hôpitaux de Sarthe. Vous pourrez y retrouver de nombreuses nouveautés disponibles dès la page d'accueil, que l'on vous laisse [découvrir sans attendre](#).



#MÉDICO-SOCIAL

# L'évaluation qualité HAS

Du 5 au 22 janvier 2026, nos quatre structures médico-sociales ont accueilli l'organisme ETIKEVAL pour une évaluation. Décryptage d'une démarche qui place les personnes accompagnées au cœur de la qualité.

## Une nouvelle ère pour la qualité dans le médico-social

Depuis janvier 2023, le secteur médico-social a entamé une évolution de ses processus d'évaluation. Tous les établissements du secteur médico-social doivent désormais se soumettre, **tous les cinq ans, la visite d'un organisme évaluateur, accrédité par le COFRAC et validé par la Haute autorité de Santé (HAS)** pour une évaluation de la qualité de leurs prestations. L'objectif porté par la HAS, est de faire des personnes accompagnées de véritables actrices de leur parcours, tout en insufflant la notion d'expérience patient, ainsi qu'une dynamique qualité au sein des structures.

Ces résultats sont publics, consultables par tous sur le site **Qualiscope**.

## Dix-huit critères sous haute surveillance

Sur la centaine de critères évalués, dix-huit sont considérés comme "impératifs". Impossible de passer à côté : droits des personnes accompagnées, sécurisation du circuit du médicament, prévention de la maltraitance, gestion des plaintes et des événements indésirables, plans de gestion de crise...

Autant de fondamentaux qui constituent le socle minimal de qualité attendu.

En cas d'écart, il n'y a pas de fermeture de l'établissement, ni de certification retirée, mais l'obligation de transmettre un plan d'actions correctif à l'Agence Régionale de Santé (ARS). Une approche qui privilégie l'amélioration continue, plutôt que la sanction.

## Comment évalue-t-on concrètement la qualité d'un accompagnement ?

Les évaluateurs ont déployé trois méthodes complémentaires.

D'abord, **l'accompagné traceur**, plusieurs résidents volontaires ont raconté leur vécu quotidien, avant que les évaluateurs ne rencontrent leurs référents.

Ensuite, **le traceur ciblé** a permis d'observer les pratiques professionnelles sur le terrain et d'analyser l'organisation mise en place.

Enfin, **l'audit système** a vérifié que la stratégie de la direction se traduit bien dans les pratiques quotidiennes des équipes.

## Onze jours d'évaluation sur quatre sites

Du 5 au 22 janvier 2026, onze visites ont été réparties sur nos quatre structures.

L'EHPAD de Sablé du 5 au 7 janvier avec dix accompagnés traceur rencontrés. Le Foyer de vie occupationnel a suivi du 12 au 14 janvier, puis le Foyer de vie médicalisé les 15 et 16 janvier.

Enfin, l'EHPAD de La Flèche a clôturé cette évaluation du 19 au 22 janvier, avec pas moins de six accompagnés interrogés.

Chaque journée a suivi le même déroulement : visite des locaux, rencontres thématiques avec résidents, professionnels et gouvernance, débriefing matinal avec le COPIL, sans ou-



blier un temps d'échange avec les membres du Conseil de la vie sociale (CVS).

## Et des mois de préparation en coulisses

« Cette évaluation ne s'improvise pas, témoigne une aide-soignante de l'EHPAD de La Flèche. Dès cet été, nous avons démarré une préparation intensive !



Chaque semaine, le service qualité nous proposait de suivre un e-learning thématique, afin de bien intégrer les critères d'évaluation. En plus, on a eu trois réunions de préparation et plein d'ateliers pratiques pour nous mettre en situation. En complément, des fiches mémo qu'on ont été distribuées. Elles nous ont bien aidés à synthétiser tout ce qu'on avait pu intégrer. Le service qualité a aussi organisé des CREX avec nous pour décortiquer des situations qu'on avait vécues et qui étaient complexes.

« Ça nous a permis de prendre du recul et de mettre à jour nos procédures. On s'est vraiment sentis soutenus et préparés. »

Du côté des résidents et de leurs proches, des questionnaires de satisfaction ont été distribués et deux CVS exceptionnels ont été organisés pour préparer les représentants des familles à leur rencontre avec les évaluateurs.

Une mobilisation collective qui témoigne de l'engagement de notre établissement dans cette démarche qualité.

## Et maintenant ? rendez-vous dans quelques semaines !

Le rapport final est attendu prochainement.

Il dressera un état des lieux précis des forces et des axes d'amélioration de chaque structure. Loin d'être un simple document administratif, il constituera la feuille de route qualité des cinq prochaines années.

Une chose est sûre : au sein de nos établissements de santé, la qualité de l'accompagnement n'est pas un vain mot, mais une ambition quotidienne au service des résidents et des usagers.

**rédaction**

Nadia DUBOIS - ingénieur qualité

## Quatre vocations, un même engagement !

le retour d'expérience des étudiantes IFSI à Madagascar

**Soline, Héloïse, Paloma et Thya, étudiantes en 3<sup>ème</sup> année à l'IFSI, ont choisi de réaliser leur stage de 5<sup>ème</sup> semestre à Madagascar. Un projet ambitieux qui reflète leur engagement et leur envie de découvrir les soins infirmiers sous un autre angle : rencontre avec ces quatre étudiantes passionnées !**



### Des vocations forgées par l'engagement !

Derrière ce projet malgache se trouvent quatre étudiantes aux parcours variés : engagement chez les pompiers pour certaines, attrait pour la polyvalence du métier ou le contact humain pour d'autres, toutes partagent les mêmes valeurs : l'empathie, la bienveillance et surtout l'humain !

Dans ce nouveau numéro, elles nous expliquent la diversité des situations et l'apprentissage permanent qu'elles ont pu mettre en œuvre auprès des patients du CHU PZAGA de Madagascar.

### Pourquoi avoir choisi Madagascar comme lieu de stage ?

« Nous voulions découvrir une autre culture et des pratiques de soins avec peu de moyens, comprendre la santé dans un autre pays et adapter nos soins avec différents moyens. Nous souhaitions sortir de notre quotidien, découvrir "comment on soigne ailleurs" et développer notre autonomie. », expliquent les quatre étudiantes.

« Notre projet nécessitait une préparation minutieuse et un financement conséquent : nos proches nous ont beaucoup aidées dans nos actions pour recueillir des financements. L'établissement, nos formateurs, nos collègues de promotion et les étudiants des autres promotions nous ont également soutenu en venant participer à nos actions », témoignent-elles

### Quels apprentissages tirez vous de cette expérience ?

« Au-delà de l'aventure humaine, ce projet représente une opportunité professionnelle unique : nous avons appris la gestion d'un projet et développé nos compétences sur les soins techniques, sur la communication, sur la gestion de nos ressources en fonction des moyens disponibles », confient les quatre étudiantes. « Cette expérience nous a permis de travailler notre adaptabilité. Cela nous a aussi permis de prendre conscience du coût des soins, afin d'économiser du matériel. » concluent-elles.

Une expérience qui forge leur posture professionnelle en les confrontant à une réalité différente du système de santé français : un savoir-être et des compétences précieuses qui enrichiront leur pratique future, quelle que soit leur spécialité.

### Des projets pour l'avenir ?

Après cette expérience internationale, les quatre étudiantes se projettent déjà dans l'avenir. Soline et Paloma envisagent la spécialisation en anesthésie, avec l'objectif de travailler au SMUR ou aux urgences. Soline souhaite, à plus long terme, devenir cadre de santé ou formatrice. Héloïse veut d'abord découvrir plusieurs services (urgences, cardiologie, soins continus, réanimation) avant d'envisager une spécialisation ou un diplôme d'IPA. Thya se voit également évoluer aux urgences, en réanimation ou en soins continus, avec éventuellement une future spécialisation.

## Campagne de vaccination grippe :

Bilan des actions en faveur de la vaccination

**L'épidémie de grippe de l'année dernière a fait 17 000 décès en France, un chiffre en forte hausse. Face à cette situation, notre établissement poursuit ses actions en faveur de la vaccination, en particulier auprès nos professionnels de santé et nos patients vulnérables.**

Chaque année, l'équipe d'hygiène (EOH) et le service santé et sécurité au travail (SST) du Pôle Santé Sarthe et Loir multiplient les actions pour encourager les professionnels de santé à se faire vacciner contre la grippe et le Covid-19.

**Nouveauté 2025 : Les cafés vaccins, une initiative conviviale et pratique pour renforcer la vaccination !**

Pour la campagne 2025/2026, l'équipe d'hygiène a innové avec un format permettant de rendre la vaccination plus accessible à nos professionnels de santé. Ces rencontres, qui se sont déroulées directement sur le lieu de travail, ont combiné efficacité et convivialité : autour d'un café ou d'un thé, les équipes ont pu se faire vacciner dans une ambiance détendue, tout en profitant de viennoiseries préparées par notre service de restauration.

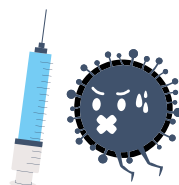
L'objectif de ces *cafés vaccins* était double : encourager un maximum de professionnels à se faire vacciner contre la grippe et le Covid-19, mais aussi renforcer les liens entre collègues dans un cadre informel et collaboratif.

Pour cette première expérience, plusieurs sessions ont été organisées avec succès sur différents sites du Pôle Santé Sarthe et Loir, notamment aux EHPAD avec des résultats positifs : **+ de 20 vaccinations de professionnels supplémentaires** (par rapport à la campagne vaccinale 2024/2025) ont ainsi été réalisées.

Chaque année, toutes ces actions ont pour objectif de rendre la vaccination plus accessible à nos professionnels afin de mieux protéger nos patients et nos résidents.

rédaction

Nadia JARIAIS - Infirmière hygiéniste et référente Lutin 72



Cette année **420** de nos professionnels se sont vaccinés pour limiter les épidémies !



#PORTRAIT

## Les représentants des usagers

à la rencontre de ceux qui représentent et accompagnent les patients

Ils sont quatre à s'assurer chaque jour que les droits des patients sont respectés au PSSL : dans ce nouveau "Café avec...", découvrez nos représentants des usagers (RU). Ils nous racontent leur rôle et leur mission auprès des patients... et des professionnels !

### Qu'est ce qu'est un représentant des usagers ?

Il s'agit d'un bénévole qui défend les droits des patients au sein des établissements de santé. Il informe, accompagne dans les médiations et participe aux différentes commissions. Il est la voix des usagers pour améliorer la qualité et la sécurité des soins ainsi que l'expérience patient. Le bénévole, en tant que représentant des usagers (RU), bénéficie de deux sources de légitimité : son adhésion à une association agréée et une formation de base validée.

Le Pôle Santé Sarthe et Loir compte 4 représentants des usagers: M<sup>me</sup> Myriam Jardin et M. Jean-Claude Lahaye (représentants titulaires) et M. François Dorlen-court et M. Pierre Besnard (représentants suppléants).

### Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir représentant des usagers ?

**Jardin Myriam :** En tant qu'ancienne infirmière au PSSL, j'ai toujours aimé participer à la Commission des usagers (CDU). Les échanges et le partage sur les réclamations des patients les événements indésirables (EI) ont toujours été enrichissant. Au moment de ma retraite, j'ai eu envie de m'investir autrement. J'ai donc décidé de devenir bénévole pour l'établissement français du sang (EFS), puis j'ai suivi la formation pour devenir représentante des usagers. Je voulais continuer à m'impliquer, mais d'une autre manière.

**Jean-Claude Lahaye :** Mon parcours est différent. Très impliqué dans le milieu associatif, notamment à la Ligue contre le cancer, j'ai été marqué par les témoignages de patients atteints de cancer. Tous m'évoquaient cette « peur de l'hôpital » et le manque de connaissance du système de santé. Je me suis dit que je

devais faire évoluer les choses, notamment sur le droit au savoir et le pouvoir de s'exprimer en tant que patient.

### Concrètement, quel est votre rôle ?

Notre rôle consiste à observer et à exprimer. En tant que RU, nous siégeons au sein de diverses commissions, des espaces dédiés à l'expression. Nous sommes les garants de la parole des usagers.

Nous participons de plus en plus à l'élaboration de recommandations et de bonnes pratiques pour une prise en charge optimale des patients. Nous veillons à ce que les attentes et les besoins des usagers soient correctement exprimés et pris en compte. Chaque usager a le droit d'exprimer ses souhaits, ses besoins et ses préférences, conformément à la Charte de la personne hospitalisée.

### Quelles sont vos missions au quotidien ?

Nos journées ne se ressemblent pas, c'est ce qui fait la richesse de notre engagement !

**Nous informons les patients de leurs droits :** nous portons la voix des usagers aux instances du PSSL, nous les représentons lors de médiations entre patients et professionnels de santé ou l'établissement.

**Nous sommes également sollicités pour transmettre de l'information aux patients** lors d'événements comme la semaine sécurité patient, la certification HAS... et nous participons à des projets structurants comme les constructions de chartes sur des thématiques patients, comme par exemple la bientraitance. **Nous intervenons aussi auprès des internes et auprès des étudiants de l'IFSI/IFAS** pour présenter nos missions aux nouvelles générations de professionnels.

Nous participons également aux patients

traceurs organisés par le service qualité, car il est essentiel de recueillir le vécu d'un patient lors de son hospitalisation. Cela permet de construire et faire évoluer l'expérience patient. Au niveau du territoire Sarthois, nous intervenons également dans la Commission des usagers (CDU) du GHT de la Sarthe (GHT72).

### À qui s'adressent vos actions ?

Nous sommes présents pour les patients bien sûr, mais aussi pour leurs familles et leurs proches, notamment dans le cadre de médiations.

Nous échangeons également avec les professionnels de santé sur l'amélioration de l'expérience patient, car nous sommes aussi là pour comprendre les difficultés des soignants et rechercher des solutions ensemble. On a le même but : travailler pour la qualité et la sécurité des soins.

### Un message à faire passer ?

On existe, on est là pour vous accompagner ! Le patient n'est pas une personne isolée, on est avec lui.

Et aux professionnels de santé, nous disons : on parle le même langage, on travaille ensemble pour la qualité et la sécurité des soins.

## FOCUS N°1

### Le projet des usagers !

Nous vous expliquons en détail le projet des usagers qui présente les attentes, besoins et visions concernant la prise en charge au sein de l'établissement. Ce document viendra compléter la perspective institutionnelle portée par la direction et les professionnels dans notre projet d'établissement.

En savoir plus  
→ Lire l'article page 8 et 9





#CRV

## La centrale des rendez-vous au cœur de l'accès aux soins

Depuis octobre 2016, la Centrale de rendez-vous (CRV) orchestre quotidiennement la planification des consultations pour une majorité des services de notre établissement. Une mission de coordination qui mobilise une équipe de sept professionnelles, point d'entrée pour nos usagers, garantes de l'organisation de la prise de rendez-vous.

### Quelles sont les missions de la Centrale des rendez-vous ?

La Centrale des rendez-vous gère 52 plannings de consultations répartis entre le pôle médecine, le pôle chirurgie et le pôle femme-mère-enfant, auxquels s'ajoutent les plannings d'imagerie médicale. Chaque praticien dispose de ses propres protocoles, nécessitant une vigilance constante et une parfaite connaissance des procédures.

« Après avoir exercé plusieurs années en accueil physique aux consultations externes, je souhaitais me diversifier tant sur l'accueil que les différentes spécialités », explique Christelle, secrétaire au sein de la CRV.

Un sentiment partagé par ses collègues, qui apprécient la polyvalence du poste et l'esprit d'équipe qui caractérise leur service.

### Pouvez-vous nous décrire une journée type à la CRV ?

Dès 9 heures, nos lignes téléphoniques s'animent. « Centrale des rendez-vous, bonjour ! » : cette phrase d'accueil rythme notre journée. Il faut savoir que chaque appel suit un protocole précis :

- écoute de la demande de l'utilisateur.
- planification selon les consignes spécifiques du praticien.
- vérification rigoureuse de l'identité du patient et de ses coordonnées.

En parallèle de l'accueil téléphonique, nous nous relayons pour traiter les mails, gérer les ordonnances urgentes

et renforcer ponctuellement les secrétariats médicaux. Une organisation rodée qui repose sur la complémentarité et l'entraide.

### Quels sont selon vous les compétences nécessaires pour exercer à la centrale ?

Ce poste exige une maîtrise pointue de la terminologie médicale, un sens aigu du relationnel, de l'écoute, de l'empathie ainsi que beaucoup de flexibilité et de polyvalence.

« Nous passons d'un protocole à un autre à chaque appel », souligne l'équipe. Du disque de grossesse au porte-vue regroupant l'ensemble des procédures actualisées, la maîtrise de ces outils est indispensable.

### Avez-vous des projets qui faciliteraient le parcours de soins des patients ?

La Centrale des rendez-vous a pour projet d'ouvrir courant 2026, une permanence physique, accessible de 8h30 à 17h00.

Cette évolution permettra de répondre à un besoin concret : offrir aux patients la possibilité de prendre rendez-vous directement sur site, en complément de l'accueil téléphonique.

« Cette permanence physique simplifierait considérablement le parcours de soins. Les patients pourraient désormais planifier leurs consultations lors de leur venue à l'hôpital, évitant ainsi les attentes téléphoniques. Pour les personnes moins à l'aise avec le téléphone

ou ayant des questions complexes nécessitant un échange approfondi, cet accueil de proximité représenterait un véritable atout. Cela améliorerait indéniablement la qualité de service et renforce notre lien avec les usagers », nous confie l'équipe.

Un accompagnement personnalisé qui facilite la coordination des soins, particulièrement pour les patients nécessitant plusieurs consultations ou examens d'imagerie.

### Le mot de la fin ?

« La centrale des rendez-vous est un le maillon essentiel de la prise de rendez-vous de consultation charge des patients du Pôle Santé Sarthe et Loir. Nous voulons rappeler que les secrétaires de la Centrale des rendez-vous ne sont pas responsables des délais d'attente - parfois long dans certaines spécialités - de prise en charge.

Nous faisons au mieux pour coordonner et répondre à l'ensemble des demandes, même urgentes, en tenant compte des disponibilités de nos professionnels de santé et des rendez-vous déjà planifiés des autres patients », rappelle le service.

En 2025, **83**  
la Centrale des RDV  
a traitée plus de **mille**

Appels téléphoniques de demande de rendez-vous des patients du Pôle Santé Sarthe et Loir

#PROJETS

# Les référents transition écologique du PSSL :

Engagés pour l'établissement...et pour la planète !



### DÉFINITION : C'EST QUOI UN ODD ?

Un ODD c'est un Objectifs de développement durable. Il en existe 17 : ce sont des engagements mondiaux fixés par l'ONU pour protéger la planète et garantir la prospérité pour tous d'ici 2030. Ils abordent des enjeux clés comme la lutte contre la pauvreté, la santé, l'éducation, l'égalité, le climat, et la préservation de la biodiversité, tout en promouvant la paix, l'innovation et des partenariats mondiaux. La France participe activement à leur réalisation.

À l'occasion de la première réunion des référents le 26 septembre 2025

# 129

propositions concrètes ont été formulées

Parmi elles :



Mettre en place une étagère de troc



Donner accès à la bibliothèque de l'hôpital au personnel



Rendre le PSSL accessible et sécurisé aux modes de transports propre (vélo, marche) grâce à une voie vert

## FOCUS N°2

### La transition écologique au coeur de notre projet d'établissement !

Notre projet d'établissement intégrera nos actions pour les 5 prochaines années pour réduire notre empreinte écologique, tant dans notre gestion quotidienne que dans nos projets à venir. Ce chapitre dédié détaillera nos engagements et nos actions qui dessineront le Pôle Santé Sarthe et Loir de demain : plus respectueux de l'environnement, plus responsable, et plus tourné vers les enjeux de demain.

En savoir plus → Lire l'article page 8 et 9



Ils sont une vingtaine de professionnels, issus de différents services, tous réunis autour d'une même ambition : partager et analyser leurs observations terrain, confronter leurs réalités et esquisser les priorités à venir en terme de transition écologique. Au cœur des discussions : comment réduire l'empreinte environnementale de notre établissement.

Zoom aujourd'hui sur leurs missions !

### Qui peut être référent ?

Au Pôle Santé Sarthe et Loir, le groupe est ouvert à tous les professionnels, quel que soit leur grade ou leur fonction. Il rassemble des professionnels volontaires, motivés et sensible aux enjeux environnementaux, qui souhaitent contribuer, à leur niveau, à rendre le Pôle Santé Sarthe et Loir plus vert et plus responsable.

L'essentiel n'est pas le poste occupé, mais l'envie de s'engager dans une démarche collective et concrète.



«Ce groupe de travail dédié au développement durable réunit tous les corps de métier – médecins, sages-femmes, soignants, agents administratifs, professionnels de la logistique et technique, etc. – autour d'un but commun : La transition écologique !»

Katharina Guerin - responsable hygiène, environnement et transition écologique.

### Quelles sont leurs missions ?

Les référents transition écologique jouent un rôle clé dans le développement durable de notre établissement.

Ils ont pour missions de mettre en œuvre la politique de transition écologique dans leur service et contribuer concrètement à la réduction de l'empreinte environnementale du Pôle Santé Sarthe et Loir. Ils informent et relaient les campagnes de sensibilisation, sensibilisent les équipes, les patients et les résidents aux pratiques durables et veillent à ce que la démarche s'inscrive dans le quotidien de chacun.

Ils remontent les difficultés et interrogations, participent à l'élaboration de procédures et à la réalisation de certains projets. Ils transmettent leurs idées ainsi que celles de leur service pour améliorer les pratiques et impulser de nouvelles initiatives.

### ENVIE DE REJOINDRE LE GROUPE ?

Si la mission de référent transition écologique vous intéresse, il est encore temps de vous mobiliser : certains services n'ont pas encore de représentant, et chacun peut apporter sa contribution !

#### Contact

✉ [kguerin@pole-pssl.fr](mailto:kguerin@pole-pssl.fr)

☎ 02 44 71 31 13

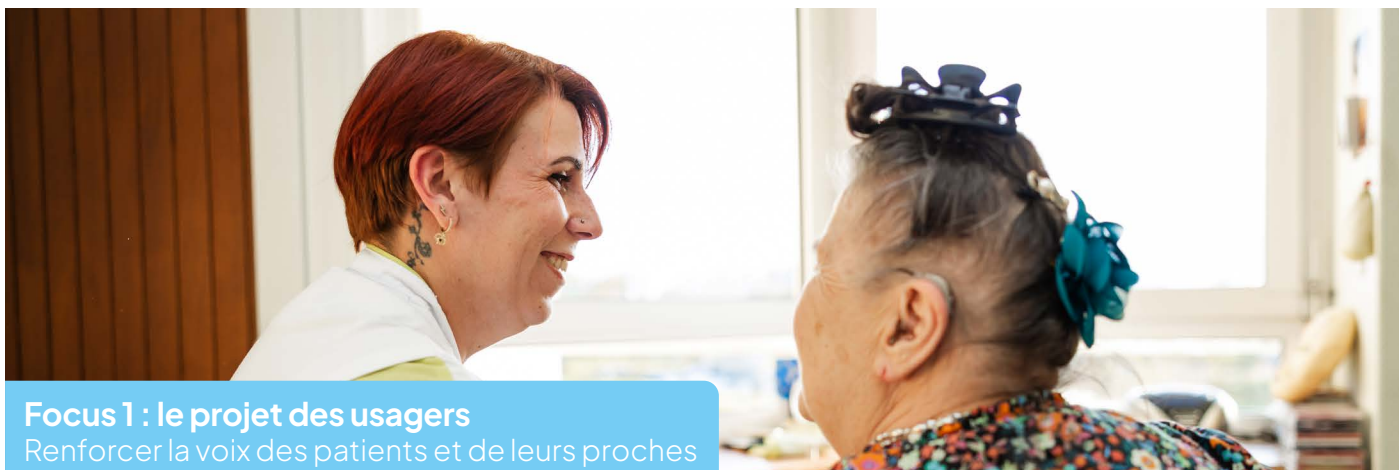
#FOCUS

## Le projet d'établissement 2025-2030:

dresser les orientations stratégiques de notre établissement pour les 5 prochaines années !

**Le projet d'établissement du Pôle Santé Sarthe et Loir, qui guidera son action pour les cinq prochaines années, s'inscrit dans une démarche stratégique visant à répondre aux besoins de santé du territoire. Son ambition : renforcer la coordination entre tous les acteurs du secteur, qu'ils soient hospitaliers, libéraux ou médico-sociaux.**

Ce projet construit autour de trois axes clés : nos engagements pour le patient, pour le territoire et pour les professionnels, réaffirme le rôle central du Pôle Santé Sarthe et Loir non seulement en tant qu'établissement de santé de référence, mais aussi comme acteur essentiel de la vie du territoire et des patients. Découvrez, dans ce dossier, le détail des axes et les orientations qui façonneront l'avenir de notre territoire.



### Focus 1 : le projet des usagers

Renforcer la voix des patients et de leurs proches

Les représentants des usagers du Pôle Santé Sarthe et Loir viennent d'actualiser leur projet pour la période 2025-2030. Aligné sur les trois piliers du projet médico-soignant, il se décline en trois axes :

#### Axe 1 – Le patient consolider la représentativité des usagers et de leurs proches

Les actions prévues : participer à l'évaluation des pratiques professionnelles, prendre en compte l'expérience patient, intervenir dans les médiations, siéger aux conseils de la vie sociale des structures médico-sociales du PSSSL, animer ou co-animer des formations destinées aux professionnels de l'établissement.

#### Axe 2 – Le territoire renforcer l'engagement au niveau du GHT

La territorialisation de l'organisation des soins incite les représentants des usagers à mutualiser leurs réflexions et leurs actions. Ils participeront à la Commission des usagers du GHT72 et structureront un travail en réseau entre les représentants des différents hôpitaux sarthois. Ils communiqueront également auprès des professionnels de santé de ville sur leur rôle et leurs missions.

#### Axe 3 – Les professionnels favoriser le dialogue

Aller à la rencontre des équipes pour améliorer ensemble les soins et les organisations : tel est le troisième axe du projet. Parmi les actions envisagées figurent la participation à l'analyse des « patients-traceurs », la diffusion de flash-info sur la satisfaction des patients, et la contribution à la Semaine de la sécurité des patients.



« Être visibles, faire connaître nos missions, renforcer notre action, accompagner les patients et aider l'établissement à s'améliorer ... notre proposition concernant le prochain projet des usagers portera des ambitions concrètes et déterminantes pour les années à venir. »

**Myriam Jardin**  
représentante des usagers titulaire

En savoir plus sur les **représentants des usagers**

→ Lire notre article *Un café avec* – page 4

### Les représentants des usagers

Les représentants des usagers sont à l'écoute de tous les patients et de leurs familles.

**Pour les contacter**

[relationusagers@pole-pssl.fr](mailto:relationusagers@pole-pssl.fr)

02 44 71 30 30

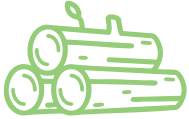
## Focus 2 : la transition écologique

Une démarche RSE ambitieuse

La responsabilité sociétale et environnementale (RSE) s'inscrit pleinement dans le projet d'établissement 2025–2030. Un comité de pilotage composé de référents transition et dédié au développement durable et à la transition écologique a été mis en place pour coordonner les actions et mesurer leur impact.

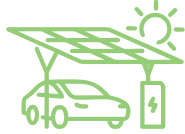
### Des actions concrètes

Plusieurs chantiers illustrent cet engagement :



#### 1. La chaudière bois

une installation qui permet de réduire significativement l'empreinte carbone de l'établissement



#### 2. Les ombrières photovoltaïques

ces infrastructures qui allient production d'énergie renouvelable et amélioration du confort sur les parkings



#### 3. Les éco-soins

l'intégration de pratiques plus respectueuses de l'environnement dans les protocoles de soins

### Une évaluation régulière et une approche agile

Ces actions s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. Le projet prévoit une évaluation régulière et des ajustements possibles du dimensionnement et des organisations si les objectifs ne sont pas atteints sur une période de 12 à 18 mois. Cette agilité permet de garantir l'efficacité des mesures déployées.



« Ce comité de pilotage dédié au développement durable réunit tous les corps de métier : médecins, AS, infirmières, agent de bio-nettoyage, secrétaires, sage-femme, etc., autour d'un projet et d'un but commun : la transition écologique. »

**Katharina Guerin** - responsable hygiène, environnement et transition écologique

### En savoir plus sur le Comité de pilotage et les référents transitions écologique

→ Lire notre article *Demain Durable* – page 6

## Focus 3 : Renforcer le lien ville–hôpital

Une coordination indispensable sur le territoire

Face aux défis démographiques et à l'évolution des besoins de santé, le renforcement du lien entre la ville et l'hôpital constitue un enjeu majeur du projet d'établissement. Le PSSL s'engage dans plusieurs partenariats structurants avec les acteurs de premier recours.

#### 1. Développer des partenariats avec les maisons de santé pluri professionnelles

L'établissement développe des coopérations avec les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) de Sablé-sur-Sarthe et de La Flèche. Ces structures facilitent le parcours de soins des patients et favorisent une prise en charge coordonnée entre médecine de ville et hospitalière.

#### 2. Aller-vers la communauté professionnelle territoriale de santé Val-de-Vègre

Le PSSL s'appuie également sur la CPTS Val-de-Vègre, qui regroupe l'ensemble des professionnels de santé du territoire. Cette instance permet de construire des réponses collectives aux besoins de la population et de fluidifier les parcours de soins.

#### 3. Renforcer les formations médicales continues (FMC)

Le partage de connaissances et l'actualisation des pratiques passent aussi par l'organisation de formations médicales continues, ouvertes aux professionnels hospitaliers et libéraux. Ces temps d'échange renforcent la culture commune et la qualité des prises en charge sur le territoire.



« La formation médicale continue est un élément clé pour garantir des soins conformes aux dernières recommandations scientifiques. Ce sont aussi des moments précieux de rencontre avec nos confrères de ville, qui permettent de mieux se connaître et d'améliorer la coordination autour de nos patients. »

**Dr Alicia Gaudin**

praticienne en médecine polyvalente et référente des FMC au Pôle Santé Sarthe et Loir

### En savoir plus sur les formations médicales continues

→ Lire notre article *Territoire* – page 11

#CME

# Résultats des élections : à la rencontre de la nouvelle présidente

Le 8 décembre 2025, les praticiens du Pôle Santé Sarthe et Loir ont procédé à l'élection de ses nouveaux représentants au sein de la Commission médicale d'établissement (CME).

### Qu'est-ce que la CME et quel est son rôle ?

La Commission médicale d'établissement (CME) regroupe les médecins, chirurgiens et sages-femmes de notre établissement. Ils ont pour objectif d'orchestrer l'amélioration de la qualité des soins, veiller au respect des bonnes pratiques de santé et développer les projets médicaux au sein de l'hôpital. Elle joue aussi un rôle clé dans l'organisation des soins sur le territoire, en représentant notre établissement lors des Commission médicale de groupement (CMG) avec les autres établissements du GHT.

### Le rôle de la CME sur le territoire ?

La CME est un acteur central de la coopération entre hôpitaux du GHT. Elle coordonne l'offre de soins, facilite l'accès aux services de santé et soutient des projets innovants pour améliorer les parcours de soins des patients à l'échelle du territoire.

### Comment se déroulent les élections à la CME ?

Les membres de la Commission Médicale d'Établissement (CME) sont élus par l'ensemble des praticiens titulaires et contractuels du Pôle Santé Sarthe et Loir.

La CME se compose de plusieurs collèges, chacun représentant une catégorie spécifique de la communauté médicale : les Chefs de pôle, les Chefs de service, les Praticiens Hospitaliers (PH), les praticiens contractuels et les sages-femmes.

Lors de la première réunion, les membres élus désignent leur président et vice-président pour un mandat de quatre ans. Le 8 décembre 2025, les nouveaux élus ont choisi leurs représentants afin de diriger la Commission et de piloter les projets stratégiques de l'établissement.



C'est un grand honneur pour moi d'être élue à la présidence de la CME du Pôle Santé Sarthe et Loir et je remercie mes collègues de me faire confiance.

Depuis 4 ans, nous travaillons ensemble avec le Dr Lellouchet nous avons une vision commune de l'hôpital notamment pour le PSSS. Aujourd'hui nos rôles s'inversent mais cette continuité est un gage de stabilité et d'efficacité pour nos équipes médicales et pour notre établissement.

Nous poursuivrons dans cette voie, avec la même volonté d'améliorer l'accès, la sécurité et la qualité des soins et de développer encore plus la coopération entre tous les acteurs du territoire. »

### Laure BLANCHARD-TROUVÉ

Chef de pôle de chirurgie et présidente de la Commission médicale d'établissement (CME) au Pôle Santé Sarthe et Loir



## LE BILAN DU MANDAT PRÉCÉDENT

Sous la présidence de Jérémy Lellouch, médecin polyvalent au sein du pôle Médecine, de nombreuses transformations ont permis de renforcer notre offre de soins et de garantir une meilleure prise en charge pour les habitants du sud Sarthe :

- Réouverture des urgences 7j/7 jusqu'à 23h00.
- Réouverture de l'UHCD (unité d'hospitalisation de courte durée) et de l'USR (unité de soins de rééducation).
- Mise en place du Centre de consultation de proximité (CCP), facilitant l'accès à un médecin généraliste pour les habitants du sud Sarthe, sans médecin traitant.
- Développement d'une fédération médicale interhospitalière (FMIH) afin de renforcer la coopération entre les établissements de santé public Sarthois.
- Rapprochement avec les médecins de ville et les maisons de santé, grâce aux formations médicales continues (FMC)

#FMC

# La formation médicale continue :

Informier pour renforcer le lien entre les professionnels de ville et ceux de l'hôpital

Chaque trimestre, médecins de ville et hospitaliers se retrouvent autour d'un même objectif : mieux soigner ensemble. Les sessions de Formation médicale continue (FMC) du Pôle Santé Sarthe et Loir créent ces moments clés d'échanges et de transmission d'information aux praticiens de ville, indispensables pour garantir des prises en charge cohérentes sur l'ensemble du Sud Sarthe. Pour en expliquer concrètement ce qu'est une FMC, nous avons rencontré le Dr Gaudin Alicia, praticienne en médecine polyvalente, référente et organisatrice des FMC au Pôle Santé Sarthe et Loir

### Qu'est-ce que les Formations médicales continues (FMC) et à qui s'adressent-elles ?

« Les FMC sont des temps d'échange et de formation destinés aux médecins généralistes (médecine de ville), aux praticiens hospitaliers et aux pharmaciens. Elles accueillent également certains professionnels paramédicaux, comme par exemple les Infirmières en pratique avancée (IPA). Chaque session permet de se former sur une thématique précise, en présence d'un spécialiste qui partage recommandations, actualités et retours d'expérience. Ces rencontres jouent un rôle clé dans la mise à jour des connaissances et la diffusion des bonnes pratiques.

Par exemple, le 6 novembre 2025, une trentaine de médecins et internes ont participé à une FMC animée par les Drs Giorgi et Bouhalila, chirurgiens orthopédistes du Pôle Santé Sarthe et Loir. Ils ont présenté la prise en charge chirurgicale de la coxarthrose, les indications de prothèse de hanche et les principales pathologies du membre supérieur.

Également, au printemps 2025, une session animée par le Dr Bérard, dermatologue du Pôle Santé Sarthe et Loir avait déjà permis d'aborder la dermatologie et la gestion des plaies, problématiques fréquemment rencontrées en ville comme à l'hôpital. »

Chaque année, **50**

médecins du sud Sarthe qui participent aux formations médicales continues du Pôle Santé Sarthe et Loir

### En quoi les FMC renforcent-elles le lien ville-hôpital ?

« Au-delà du volet scientifique, les FMC sont de véritables espaces d'échanges. Elles favorisent une meilleure connaissance mutuelle, facilitent les collaborations quotidiennes et fluidifient le parcours des patients. Elles permettent également aux médecins de ville d'être informés des évolutions de l'établissement et de ses projets. »

### Les professionnels de santé ont-ils une obligation de formation continue ?

« Oui. Le développement professionnel continu (DPC) impose aux médecins (ville ou hôpital) de se former régulièrement, d'analyser leurs pratiques et d'améliorer la gestion des risques.

Les FMC s'inscrivent pleinement dans ce cadre, en contribuant au maintien de pratiques conformes aux données actuelles de la science, un impératif du code de déontologie médicale Français. »

### Quels sont les projets à venir ?

« En 2026, nous souhaitons proposer la participation aux FMC en visioconférence. Une évolution attendue par les médecins de ville, exerçant à plus de 30 minutes de l'hôpital, afin de leur permettre de rejoindre plus facilement ces temps de formation qui se déroulent généralement sur le temps du déjeuner. »

### Rejoindre les formations médicales continues

Je suis médecin de ville ou praticien hospitalier : je m'inscris à la prochaine session !

✉ [affairesmedicales@pole-pssl.fr](mailto:affairesmedicales@pole-pssl.fr)

☎ 02 44 71 30 65

ELLE NOUS EN PARLE !



"Je suis médecin polyvalent au Pôle Santé Sarthe et Loir depuis janvier 2023, au sein de l'unité de médecine polyvalente.

Depuis février 2025, j'ai repris l'organisation des sessions de Formation médicale continue (FMC). C'est une mission qui me tient à cœur car elle contribue directement au lien ville-hôpital et à la dynamique de notre territoire.

Les FMC sont essentielles pour garantir des soins conformes aux dernières recommandations scientifiques. Ce sont aussi des moments précieux de rencontre avec nos confrères de ville, qui permettent de mieux se connaître et d'améliorer la coordination autour de nos patients.

En 2026, nous souhaitons développer la visioconférence pour rendre ces formations accessibles à un plus grand nombre de médecins du territoire."

**Dr GAUDIN Alicia**  
praticienne en médecine polyvalente de unité de médecine 2 et référente de la FMC.

### FOCUS N°3

#### Projet d'établissement : renforcer le lien ville-hôpital pour la santé de demain

Le projet d'établissement, place le lien entre l'hôpital et la ville au cœur de nos actions. En renforçant la coopération avec les acteurs locaux, nous améliorerons la prévention, l'accès aux soins et l'accompagnement global des patients, tout en positionnant notre établissement comme acteur majeur de la santé publique locale.

En savoir plus  
→ Lire l'article - page 8 et 9

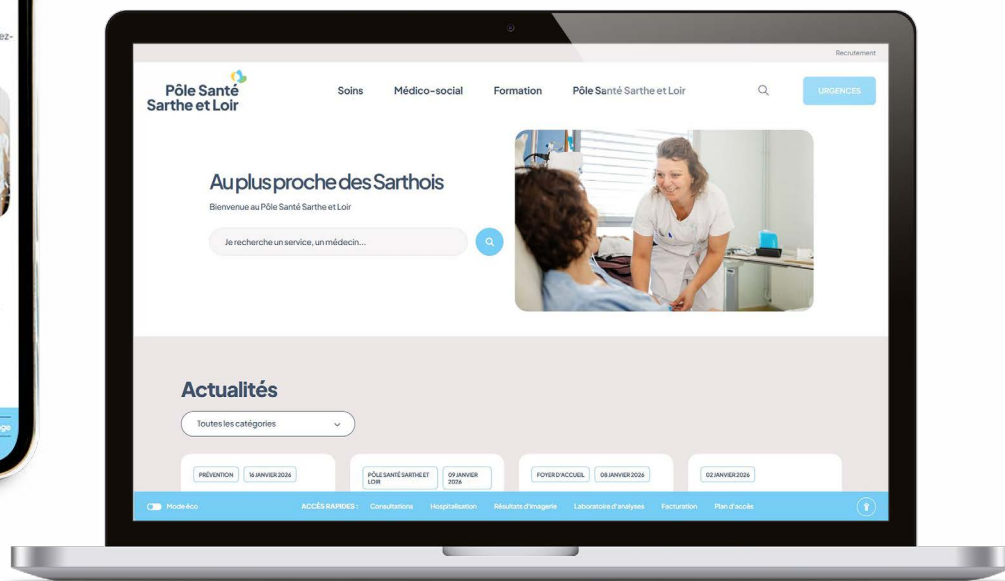




# Nouveau site web

⊕ complet ⊕ clair ⊕ accessible

[ch-polesantesartheLoir.fr](http://ch-polesantesartheLoir.fr) 



Flashez ce QR Code  
pour accéder au site web

